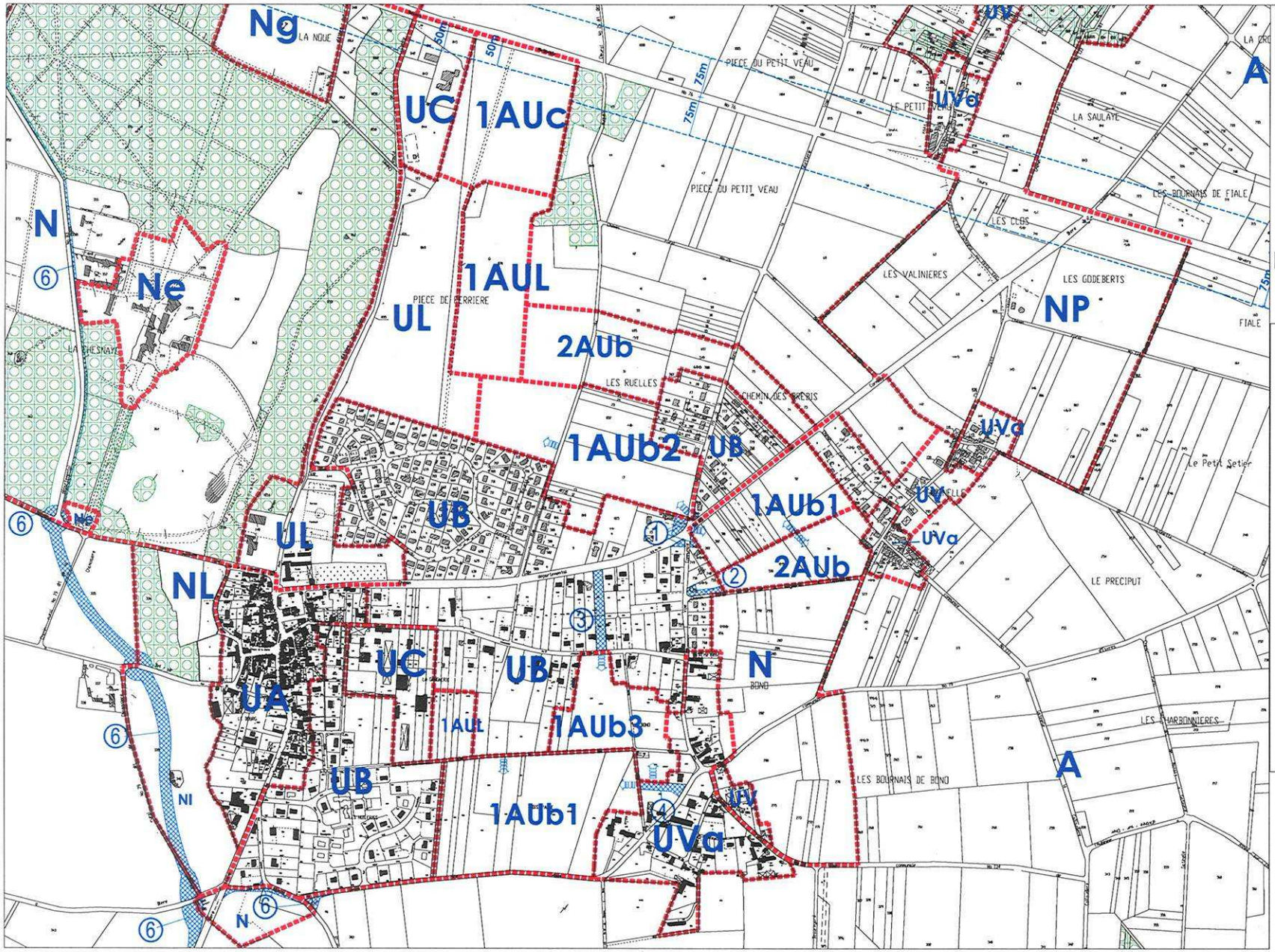

PLAN LOCAL D'URBANISME

Département de l'INDRE ET LOIRE
Commune d'ATHEE SUR CHER

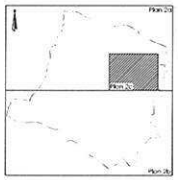

2c PLAN DE ZONAGE
Zone agglomérée
Echelle : 1/2000 ème

Révision simplifiée n°11 et Modification n°4	
Arrêté le : nom objet	Approuvé le : 20 mai 2011

Vu, pour être annexé à la délibération du 20 mai 2011

Le Maire
M. VASLIN

LEGENDE

INTITULE DES ZONES ET DES SECTEURS

- UA Zone centrale ancienne.
- UB Zone urbaine d'extension récente à dominante d'habitat.
- UC Zone d'activités artisanales industrielles commerciales.
- UL Zone affectée aux activités éducatives culturelles sportives de loisirs.
- UV Zone naturelle partiellement desservie où quelques possibilités de constructions sont admises.
  - UVa Secteur correspondant au hameau ancien.
- 1AU Zone d'urbanisation future à court ou moyen terme.
  - 1AUb Secteur à vocation d'habitat.
  - 1AUb1 à court terme.
  - 1AUb2 à court et moyen terme.
  - 1AUb3 à moyen terme.
  - 2AUb Secteur à vocation d'habitat . Moyen/long terme - Réserve foncière.
  - 1AUL Secteur à vocation d'activités culturelles, éducatives, sportives et de loisirs.
  - 1AUc Secteur à vocation d'activités.
- A Zone naturelle réservée à l'exploitation du sol.
- N Zone naturelle.
  - Ne Secteur de la maison de retraite de la Chesnaye
  - Nh Secteur naturel ou quelques possibilités de constructions sont autorisées sous conditions.
  - NL Secteur naturel pouvant accueillir quelques équipements collectifs publics ou privés à vocation culturelle, sportive, récréative, touristique et de loisirs.
  - NP Secteur de protection de site.
  - NPI Secteur naturel protégé soumis aux risques d'inondation.
  - Ng Secteur d'équipement public lié aux réseaux.

ELEMENTS GRAPHIQUES

- Limite de zone ou de secteur.
- Espace boisé classé à conserver.
- Emplacement réservé.
- Flèche d'intention de voirie.
- Marge de recul.
- Accès direct sur voirie interdit.
- Emprise autoroutière.